

SECTEUR PORT-CARTIER

ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 et 5 ans :

L'admission et l'inscription se feront aux endroits suivants :

ÉCOLES	TÉLÉPHONE	SECTEUR	JOURS	HEURES
Dominique-Savio	418 766-2237	Pentecôte incluant Pointe-aux-Anglais et Baie-des-Homards	Le mercredi 4 février 2026	DE 9h à 11h30
Il est également possible de s'inscrire en se présentant à l'école St-Alexandre lors de la période d'inscription.				
Saint-Alexandre	418 766-2237	Est de la ville de Port-Cartier incluant le Parc Dominique	Du lundi au vendredi	9h à 11h et 13h30 à 15h
Notre-Dame	418 962-5810	Secteur de Gallix , incluant Rivière Brochu, le Lac Labrie jusqu'au 6358 route 138 (chemin de la centrale) L'admission et l'inscription se font à l'école Bois-Joli (secteur Ferland).	Du lundi au vendredi	9h à 11h et 13h30 à 15h
Mère d'Youville	418 766-5345	Ouest de la ville de Port-Cartier, incluant le Parc Brunel et Rivière Vachon	Du lundi au vendredi	9h à 11h et 13h30 à 15h

L'original du CERTIFICAT DE NAISSANCE DU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL DE L'ENFANT est requis ainsi qu'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC ADRESSE DE RÉSIDENCE ET PHOTO DU PARENT. Le certificat de naissance devra prouver que l'enfant aura **quatre (4) ou cinq (5) ans le ou avant le 30 septembre 2026**.

Les parents qui ne possèdent pas ce document sont priés de se présenter quand même à l'école de leur secteur où on leur indiquera la marche à suivre pour s'assurer que leur enfant soit inscrit.

ADMISSION AU PRIMAIRE :

Le parent qui désire, **pour la première fois**, inscrire son enfant à une école du Centre de services scolaire du Fer, doit **communiquer par téléphone avec son école de secteur**. Vous aurez besoin de l'original du certificat de naissance du registre de l'état civil et une pièce d'identité avec photo du parent et une preuve de résidence afin de remplir une demande d'admission et d'inscription.

À tout moment, l'école se réserve le droit de demander une preuve de résidence lors de la période d'inscription.

INSCRIPTION AU PRIMAIRE :

L'inscription des élèves **fréquentant déjà une école primaire du Centre de service scolaire du Fer** se fera par le biais de l'application **Mozaïk-portail** (tuile inscription) qui sera accessible par internet sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire.

Les parents recevront un communiqué indiquant la procédure à suivre pour **l'inscription en ligne**.

Prendre note que le système informatique retourne automatiquement tous les élèves dans leur école de secteur de résidence et que le parent doit faire une demande en **Choix de parents** lors de l'inscription en ligne s'il désire que son enfant fréquente une autre école.

INSCRIPTION AU SECONDAIRE :

L'inscription et les choix de cours des élèves **fréquentant déjà une école** du Centre de services scolaire du Fer **se font par le portail Mozaïk**.

Les parents des **NOUVEAUX ÉLÈVES** doivent communiquer avec Clémence Crespel Del Vecchio, conseillère en orientation, pour prendre rendez-vous avant de se présenter à l'école avec l'original du CERTIFICAT DE NAISSANCE DU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL et LEUR DERNIER BULLETIN.

➤ Centre éducatif l'Abri. Téléphone : 418 766-7171 poste 229

1^{RE} À 5^É SECONDAIRES ET ADAPTATION SCOLAIRE

TOUS LES TERRITOIRES DE PORT-CARTIER, GALLIX INCLUANT RIVIÈRE BROCHU ET LE LAC LABRIE, LE SECTEUR DE PENTECÔTE INCLUANT
POINTE-AUX-ANGLAIS ET BAIE-DES-HOMARDS ET BAIE-TRINITÉ

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, Veuillez COMMUNIQUER
AVEC LE SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE DE VOTRE SECTEUR.**